

Conformément à l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif / compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes et établissements publics de coopération intercommunale. Pour les communes de plus de 3500 habitants et établissements publics de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, les conseillers se voient également remettre une note de synthèse suffisamment détaillée lors de l'envoi des convocations pour le vote des documents budgétaires.

La présente note reprend les éléments indiqués (mais non obligatoires) par les circulaires budgétaires et met en avant les chiffres clefs et les prévisions budgétaires de l'exercice 2026.

## Rappel du cadre général

Pour mémoire, le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le Budget Primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le Président de l'EPCI est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif comporte deux grandes sections bien distinctes. Chaque section est divisée en chapitre regroupant des dépenses ou recettes de même nature :

- ▶ La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
- ▶ La section d'investissement est liée aux projets structurants de la commune ainsi qu'aux financements associés.

## Présentation générale du budget

Libellé		Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	8 315 687.91 €	8 159 080.26 €
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	5 616 853.00 €	3 203 696.00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	2 569 764.65 €
<b>Total de la section d'investissement</b>		<b>13 932 540.91 €</b>	<b>13 932 540.91 €</b>
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	22 044 277.26 €	15 903 337.00 €
Reports	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0.00 €	0.00 €
	002 Résultat de la section de fonctionnement reporté	0.00 €	6 140 940.26 €
<b>Total de la section de fonctionnement</b>		<b>22 044 277.26 €</b>	<b>22 044 277.26 €</b>
<b>Total du budget</b>		<b>35 976 818.17 €</b>	<b>35 976 818.17 €</b>

## Introduction

Pour 2026, cinq axes principaux seront développés :  
Economie et tourisme - Solidarité territoriale -  
Culture et jeunesse - Santé et attractivité médicale -  
Environnement et Mobilité

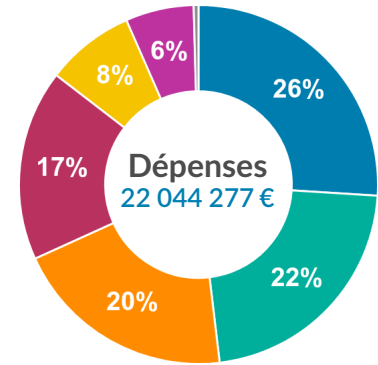
## Principales orientations

- ▶ Finalisation des projets lancés et construction d'un nouveau projet de territoire
- ▶ Maintenir des services de qualité pour les acteurs du territoire
- ▶ Aucune hausse de fiscalité en 2026

## I. Dépenses de la Section de Fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à **22 044 277 €** en 2026. Qu'elles soient réelles (donnant lieu à un décaissement) ou d'ordre (opération de virement en transfert comptable) elles sont regroupées sous les chapitres suivants :

- ▶ **Charges à caractère général (Chapitre 011)** : Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : contrats d'entretien, de maintenance, prestations de services, dépenses d'énergie et fluides, fournitures par les services techniques, fournitures administratives.
- ▶ **Charges de Personnel (012)** : Il s'agit de la rémunération des personnels titulaires et non titulaires, des charges sociales et assurances associées.
- ▶ **Atténuation de produits (014)** : Correspond à des reversements effectués telles que l'Attribution de Compensation versée aux communes membres, la contribution au FNGIR ou d'autres reversements.
- ▶ **Autres charges de gestion courantes (Chapitre 65)** : Ce poste regroupe les éventuels versements de subventions aux SPIC, aux associations et indemnités des élus.
- ▶ **Charges financières (Chapitre 66)** : Il s'agit des intérêts liés aux emprunts contractés par la collectivité.
- ▶ **Dépenses d'ordre** : Écritures comptables sans décaissement liées par exemple aux amortissements des immobilisations.



■ Virement à section d'invest :	5 728 842 €
■ Atténuation de produits :	4 877 590 €
■ Charges de personnel :	4 433 600 €
■ Charges générales :	3 793 655 €
■ Autres dépenses :	1 760 500 €
■ Charges gestion courante :	1 355 090 €
■ Intérêts d'emprunts :	95 000 €

Chap	Libellé	Budget 2025	RàR 2025	Budget 2026 (RàR + Prop)
011	Charges à caractère général	3 677 649.00 €	0.00 €	3 793 655.00 €
012	Charges de personnels, frais assimilés	4 370 000.00 €	0.00 €	4 433 600.00 €
014	Atténuations de produits	4 929 786.00 €	0.00 €	4 877 590.00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 366 312.00 €	0.00 €	1 355 090.00 €
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	Autres dépenses de gestion des services	0.00 €	0.00 €	0.00 €
66	Charges financières	80 000.00 €	0.00 €	95 000.00 €
67	Charges spécifiques	11 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0.00 €	0.00 €	500.00 €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>14 434 747.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 565 435.00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	4 779 069.42 €	0.00 €	5 728 842.26 €
042	Opération ordre transfert entre sections	1 620 000.00 €	0.00 €	1 750 000.00 €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 399 069.42 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 478 842.26 €</b>
D 002	Déficit de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>		<b>20 833 816.42 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>22 044 277.26 €</b>

Hausse du coût du carburant. Finalisation et reconduction des travaux sur atterrissements (GEMAPI). Hausse des charges de personnel : service culture et jeunesse sur année complète, cotisations CNRACL (+3 points)

## II. Recettes de la Section de Fonctionnement

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à **22 044 277 €** en 2026. Qu'elles soient réelles (donnant lieu à un encaissement) ou d'ordre (opération de virement en transfert comptable) elles sont regroupées sous les chapitres suivants :

► **Atténuation de charges (Chapitre 013)** : Concerne les remboursements de salaires de personnels en arrêt ou autres charges par divers organismes

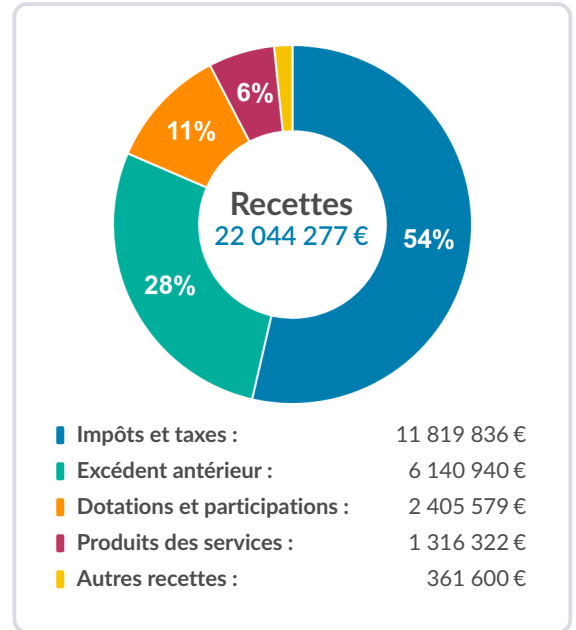
► **Produits des Services (Chapitre 70)** : Regroupent les sommes encaissées au titre des prestations de services facturés aux usagers, de reversements ou mise à disposition de personnels.

► **Impôts et Taxes (Chapitre 73+731)** : Impôts directement perçus, cotisations sur la VAE, versement du FPIC et ensemble des taux prélevés par l'intercommunalité.

► **Dotations et Participations (Chapitre 74)** : Il s agit des Dotations Intercommunalite ou de compensation versées par l État et les participations éventuelles versées par d'autres organismes.

► **Autres Produits de Gestion Courantes (Chapitre 75)** : Concerne les recettes encaissées au titre de la mise à disposition des bâtiments ou du patrimoine de la collectivité.

► **Produits spécifiques (Chapitre 77)** : Concerne des écritures de régularisation ou de cessions.



Chap	Libellé	Budget 2025	RàR 2025	Budget 2026 (RàR + Prop)
013	Atténuation de charges	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
70	Produits services, domaine et ventes div	1 393 472.00 €	0.00 €	1 316 322.00 €
73	Impôts et taxes	3 611 273.00 €	0.00 €	3 649 427.00 €
731	Fiscalité locale	8 152 778.00 €	0.00 €	8 170 409.00 €
74	Dotations et participations	2 479 047.00 €	0.00 €	2 405 579.00 €
75	Autres produits de gestion courante	81 000.00 €	0.00 €	131 600.00 €
	Autres recettes de gestion des services	0.00 €	0.00 €	0.00 €
76	Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €
77	Produits spécifiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>15 727 570.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 683 337.00 €</b>
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>200 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>220 000.00 €</b>
R 002	Excédent de fonctionnement reporté	4 906 246.42 €	0.00 €	6 140 940.26 €
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>20 833 816.42 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>22 044 277.26 €</b>

Excédent de fonctionnement 2025 reporté en totalité. Baisse de 19% des allocations compensatrices sur les locaux industriels versées par l'Etat (-160 000€). Les recettes fiscales se maintiennent entre hausse et baisse des bases d'imposition.

### III. Dépenses de la Section d'Investissement

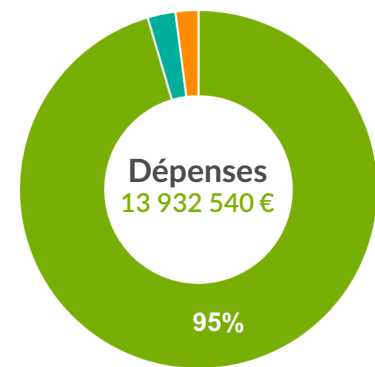
Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'établissent à **13 932 540 €** en 2026. Les dépenses d'investissement regroupent les opérations qui ont vocation à modifier le patrimoine de la collectivité. On y retrouve :

► **Les dépenses d'équipement** : Elles se répartissent au sein de la classe 2 en immobilisations incorporelles (20), corporelles (21), en cours (23) ou financières (26, 27). Il s'agit d'opérations de construction ou d'aménagement de bâtiments, des travaux d'infrastructure, d'achats de matériels durables ou plus rarement d'acquisition de titres de participation. Elles peuvent également concerner des subventions d'équipement versées à des tiers en participation au financement de leurs investissements.

► **Les dépenses financières** : Elles concernent principalement le remboursement du capital des emprunts (compte 16) : Lorsque la collectivité emprunte auprès d'une banque, elle doit ensuite rembourser chaque année une partie du capital et des intérêts. La part du capital remboursé constitue une dépense d'investissement; les intérêts étant comptabilisés dans la section de fonctionnement.

► **Les dépenses d'ordre** : Écritures sans décaissement liées aux transferts entre sections ou opérations patrimoniales.

► **Chapitre D001** : Déficit d'investissement reporté, lié au décalage entre l'engagement des dépenses et la perception des recettes d'investissement à venir (subventions, emprunts) ou à un puisement dans le fonds de roulement de la collectivité.



■ Dépenses d'équipement :	13 295 040 €
■ Remboursement du capital :	350 000 €
■ Autres dépenses :	287 500 €

Chap	Libellé	Budget 2025	RàR 2025	Budget 2026 (RàR + Prop)
018	RSA	0.00 €	0.00 €	0.00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 756 258.00 €	834 253.00 €	1 396 936.00 €
204	Subventions d'équipement versées	2 351 948.00 €	1 178 176.00 €	1 794 176.00 €
21	Immobilisations corporelles	6 813 389.67 €	1 432 149.00 €	5 746 653.91 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00 €	0.00 €	0.00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 807 449.00 €	2 172 275.00 €	4 357 275.00 €
Total des opérations d'équipement		0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>16 729 044.67 €</b>	<b>5 616 853.00 €</b>	<b>13 295 040.91 €</b>
13	Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non-budg)	300 000.00 €	0.00 €	350 000.00 €
	Autres dépenses financières	0.00 €	0.00 €	37 500.00 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>300 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>387 500.00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>17 241 119.67 €</b>	<b>5 616 853.00 €</b>	<b>13 682 540.91 €</b>
040	Opérations ordre transfert entre sections	200 000.00 €	0.00 €	220 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>200 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>250 000.00 €</b>
D 001	Solde d'exécution négatif reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>		<b>17 441 119.67 €</b>	<b>5 616 853.00 €</b>	<b>13 932 540.91 €</b>

Aides économiques - Base d'accueil des activités de pleine nature - Extension/modernisation du parc aquatique La Prade - Solidarité aux communes - Extension de la MSP des Monts d'Orb - Schéma directeur eau et assainissement pour PLUI - Travaux sur berges suite tempête Nils - Aménagements des mobilités douces - Renouvellement des équipements de collecte des déchets.

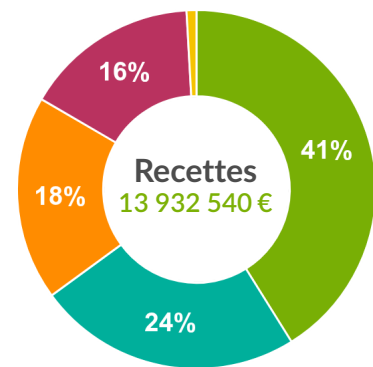
## IV. Recettes de la Section d'Investissement

Les recettes prévisionnelles d'investissement s'établissent à **13 932 540 €** en 2026. Le budget d'investissement peut être financé par différents types de recettes. Lorsque la collectivité n'utilise pas l'intégralité de ses recettes de fonctionnement, elle peut transférer la somme restante vers le budget d'investissement : c'est la capacité d'autofinancement.

► **Les recettes d'équipement** : Elles concernent principalement les subventions d'investissement (13) reçues de la part de tiers publics tels que l'Etat, la Région, le Département ou tout autre collectivité ou organisme public, ainsi que les recettes d'emprunt (16); les collectivités pouvant avoir recours à l'emprunt pour financer leurs investissements, par nature durables (ce qui n'est pas possible pour le fonctionnement).

► **Les recettes financières** : Elles concernent principalement les dotations (10) et l'excédent de fonctionnement capitalisé (1068) : part provenant de l'excédent de la section de fonctionnement devant en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (corrigé des RAR) apparaissant à la clôture de l'exercice précédent.

► **Les recettes d'ordre** : Écritures comptables sans décaissement de trésorerie liées aux opérations patrimoniales ou transferts entre sections dont le virement à la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement).



■ Virement de section de fonct :	5 728 842 €
■ Dotations et subventions :	3 320 434 €
■ Excédent d'invest reporté :	2 569 764 €
■ Autres recettes :	2 189 500 €
■ Produits des cessions :	124 000 €

Chap	Libellé	Budget 2025	RàR 2025	Budget 2026 (RàR + Prop)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	4 115 756.00 €	2 770 196.00 €	3 164 934.00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, ...)	1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	Autres recettes d'équipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>5 115 756.00 €</b>	<b>2 770 196.00 €</b>	<b>3 164 934.00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	594 000.00 €	0.00 €	155 500.00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	80 000.00 €	24 000.00 €	124 000.00 €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>674 000.00 €</b>	<b>24 000.00 €</b>	<b>279 500.00 €</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>6 325 751.00 €</b>	<b>3 203 696.00 €</b>	<b>3 853 934.00 €</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	4 779 069.42 €	0.00 €	5 728 842.26 €
040	Opérations ordre transfert entre sections	1 620 000.00 €	0.00 €	1 750 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>6 399 069.42 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>7 508 842.26 €</b>
R 001	Solde d'exécution positif reporté	4 716 299.25 €	0.00 €	2 569 764.65 €
	Affectation au compte 1068	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>17 441 119.67 €</b>	<b>3 203 696.00 €</b>	<b>13 932 540.91 €</b>

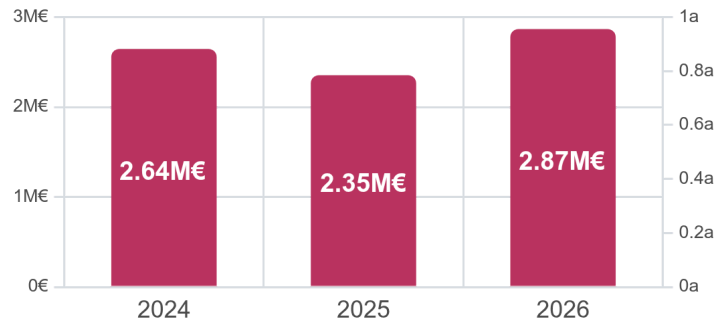
Pas d'affectation de résultat au vu du résultat antérieur reporté de 2,5 millions qui couvre le besoin de financement. Décalage de l'encaissement du FCTVA en N+1 (trimestriel auparavant).

## I. Endettement de la collectivité

L'encours total de la dette au 01/01/2026 s'établit à **2 866 662 €**. Il correspond au capital restant dû de l'ensemble des emprunts et dettes souscrits précédemment par la collectivité et non encore soldés. Cette dette se traduit au cours de chaque exercice, par le paiement d'une annuité financière composée :

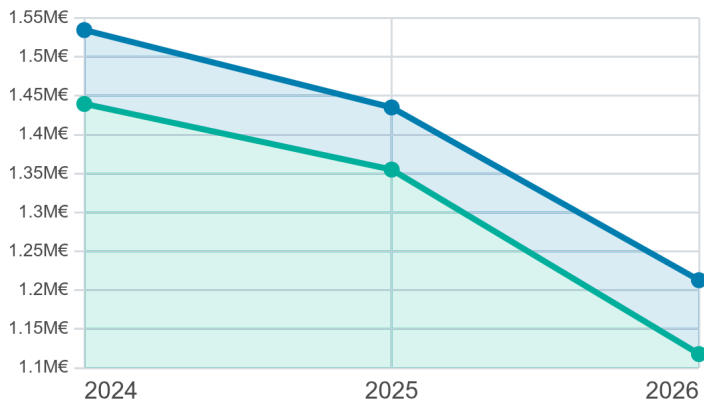
- ▶ Des intérêts positionnés en fonctionnement
- ▶ Une partie en capital positionnée en investissement

Pour 2026, l'annuité inscrite est de **445 000 €**.



Encours de la dette en 2026 : **2 866 662 €**

## II. Épargnes Prévisionnelles



Épargne de Gestion en 2026 : **1 212 902 €**

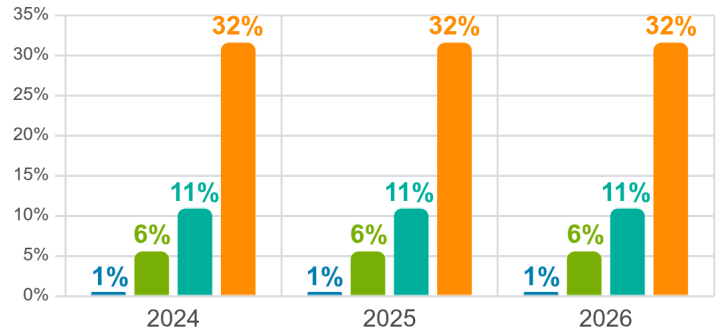
Épargne Brute en 2026 : **1 117 902 €**

Épargne de Gestion = Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) - Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF, hors travaux en régie et hors charges d'intérêts)

Épargne Brute (EB) = RRF - DRF (hors travaux en régie)

Épargne Nette = EB - Remboursement de la dette en capital

## III. Fiscalité



Taxe Foncier Bâti en 2026 : **0.50 %**

Taxe Foncier Non-Bâti en 2026 : **5.54 %**

Taxe Habitation Résid. Sec. en 2026 : **10.90 %**

Cotisation Foncière des Entr. en 2026 : **31.56 %**

A noter qu'en 2026 la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives servant de base de calcul pour la taxe foncière et impactant plusieurs impôts locaux sera de 0.8%. Cette revalorisation est indépendante des taux d'imposition votés par les collectivités.

## IV. Effectifs de la collectivité

Les effectifs de la collectivité pourvus en Équivalent Temps Plein Annuel au 01/01/2026 sont de **68.00 ETP**.

## Synthèse du Budget 2026

Fonctionnement

**22 044 277 €**

Investissement

**13 932 540 €**



Une situation financière saine et un faible endettement qui permettent d'amorcer ce nouveau mandat sereinement. Le budget 2026 est un budget de transition en attendant la construction d'un nouveau projet de territoire.